

Pendulaires résignés, citoyens écoeurés, le Haut réagit au non

RER-TRANSRUN Hier, les étudiants se sont engouffrés dans les trains les menant à leurs écoles. De rares voix ont reproché aux adultes le vote négatif sur le RER-Transrun. Reportage.

RÉACTIONS Un projet «trop cher», un non «triste et idiot», «pas assez de gens aux urnes», les réactions étaient vives hier dans les villes du Haut du canton. Florilège.

ENVIE DE VIVRE Un mouvement citoyen est en train de se mettre en place pour défendre les intérêts des habitants des Montagnes neuchâteloises. Interview. **PAGES 3 ET 4**

Le domaine de Vaudijon racheté par un viticulteur du Languedoc



ARCHIVES DAVID MARXON

COLOMBIER Un couple français a racheté le prestigieux domaine de Vaudijon à Everhard et Brigitte Vissers, qui cherchaient à vendre depuis plusieurs années. Les nouveaux propriétaires désirent faire revivre l'encavage. Des viticulteurs du cru voient cette arrivée d'un bon œil.

PAGE 5



HOCKEY SUR GLACE

Les stars de NHL font du bien au championnat suisse
PAGE 21

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Ecoliers primés avec leurs créations en alu recyclé
PAGE 8

ASSURANCE MALADIE

Le PS occupe le terrain avant les nouvelles primes
PAGE 16

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura



12° 20°

à 1000m



10° 17°

SOMMAIRE

Cinéma PAGE 13 Télévision PAGE 25
Feuilleton, BD PAGE 24 Carnet P. 26-27

PATRIMOINE Des Français ont racheté la prestigieuse demeure de Colombier.

Vaudijon vinifiera au domaine

BASILE WEBER

Le splendide domaine de Vaudijon, qui surplombe la plaine d'Areuse et l'autoroute, à Colombier, a changé de mains. Le terrain de 34 000 mètres carrés a pour pièce maîtresse une demeure de style Empire du 19e siècle, mais aussi des dépendances, un manège et 4,5 hectares de vignes.

La propriété a été vendue par Everhard et Brigitte Vissers aux Lozano, un couple français actif dans la viticulture notamment en Languedoc-Roussillon.

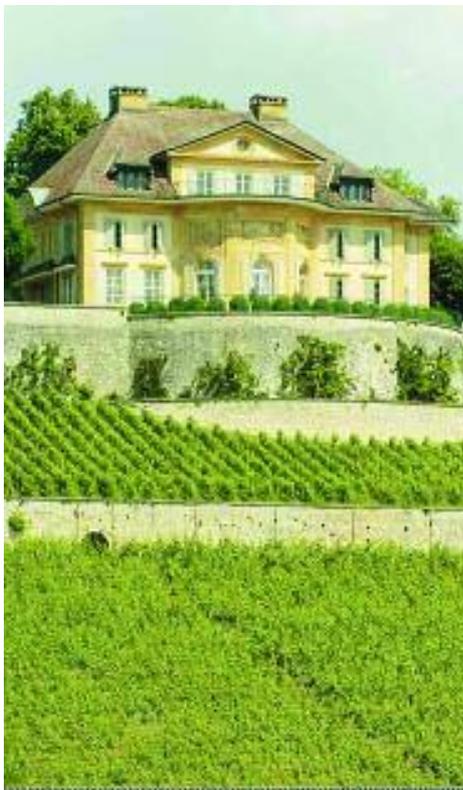
Patrice Pasquier, sous-directeur de Naef immobilier Neuchâtel, confirme la vente parue dans la «Feuille officielle» vendredi dernier. Ce spécialiste des biens de prestige ne souhaite pas dévoiler le montant de la transaction menée par Naef Prestige en partenariat avec Knight Frank à Londres. Toutefois, le prix de 25 millions de francs a été évoqué à plusieurs reprises. Les propriétaires désiraient se défaire de leur bien depuis plusieurs années.

Vinification au domaine

Les nouveaux venus «souhaitent redonner ses lettres de noblesse au domaine de Vaudijon sur le plan viticole», précise Patrice Pasquier. «Monsieur est œnologue. Ils veulent vinifier au domaine, ce qui est impossible à l'heure actuelle.»

Si l'encavage ne se faisait plus au domaine depuis longtemps, les vignes étaient exploitées depuis cinq ans par David Burgat, des Caves Burgat, à Colombier, pour le compte du Château d'Auvergnier. Ce dernier les louait aux Vissers et vinifiait la vendange. Avec l'arrivée des nouveaux propriétaires, le vigneron-tâcheron perd son activité.

Yann Künzi, directeur du Château d'Auvergnier voit «d'un très



Les nouveaux propriétaires français, actifs dans le vin, désirent redonner au domaine de Vaudijon sa vocation viticole. ARCHIVES DAVID MARCHON

«Si l'encavage revit à Vaudijon, c'est formidable pour le domaine et la profession!»

LOUIS-PHILIPPE BURGAT DOMAINE DE CHAMBLEAU

bon œil» cette venue. «C'est magnifique pour l'image du canton! Ils vont faire un vin de qualité. C'est un domaine superbe et ils vont y recevoir des gens du monde entier.» Yann Künzi ajoute que le nouveau propriétaire du domaine de Vaudijon effectuera un stage au Château d'Auvergnier lors des vendanges.

«Un challenge de faire revivre ce domaine»

La perte de 4,5 hectares de vignes n'inquiète guère le viticulteur perchette: «Nous avons 65 hectares en cave. Nous avons replanté ces dernières années. Nous avons une certaine capacité. On peut se retourner.»

Louis-Philippe Burgat, propriétaire du domaine de Chambleau, à Colombier, ne voit pas dans l'arrivée du viticulteur français à Vaudijon une concurrence, mais plutôt une bonne nouvelle: «C'est un challenge de faire revivre un domaine comme celui-là! Monsieur Lozano en est capable. Il veut faire du vin de qualité. Si l'encavage revit, c'est formidable pour le domaine et la profession!»

HÉRITIER DES INDIENNES

La bâtisse principale du domaine de Vaudijon a été bâtie entre 1800 et 1827 par Jean-Pierre Du Pasquier, descendant du fondateur de la fabrique d'indiennes de Cortaillod. «Il a pu s'inspirer de l'ouvrage du célèbre architecte français Jacques-François Blondel», estime l'historienne Claire Piguet, collaboratrice de l'Office du patrimoine et de l'archéologie. «Il décide de gérer lui-même la construction, ce qui donne lieu à bien des discussions.» L'historienne ajoute que Vaudijon était «une dépendance» à l'extérieur de la ville avec ferme et vignes. «Cela engendrait des revenus pour la famille. Déjà à l'époque, les gens plaçaient leur argent dans la terre!»

CRESSIER

Hostiles à la centrale à gaz

Le délai d'opposition à la centrale à gaz de Cornaux est fixé au lundi 1er octobre. Mais avant cette date butoir qui permettra d'évaluer le nombre de réfractaires à ce projet du Groupe E, le groupe socialiste de Cressier et un membre de l'Entente songent déjà à se mobiliser.

Ainsi jeudi soir, lors de la séance du Conseil général, le premier proposera une opposition formelle à la construction d'une centrale sur le site de Cornaux. Le second, soit Mauro Nardini (par ailleurs porte-parole du Comité citoyen C5 opposé à la centrale) déposera, lui, une motion allant dans le même sens.

Limite dépassée 32 fois

Dans son argumentation, le groupe socialiste rappelle que «la valeur limite d'ozone a déjà été dépassée à 32 reprises dans la région entre janvier et août, alors que la loi fédérale n'admet qu'un seul dépassement par an». Et cela en l'absence de la centrale.

L'Entente cressiaquoise soumettra, par ailleurs, une initiative pour limiter la vitesse à 30 km/h sur les routes communales situées à l'intérieur de la zone d'urbanisation du village.

Autre sujet, une demande de crédit de 30 000 francs sera soumise au Conseil général en vue

de la construction d'un nouveau columbarium au cimetière. Cela quand bien même un crédit de 15 000 francs avait déjà été octroyé à cet effet en 2006. «En fonction de l'état de nos finances, nous avions voulu être prudents», rappelle l'exécutif dans son rapport.

Columbarium sur internet

L'aspect financier l'avait alors emporté sur l'esthétique. Une fois le columbarium terminé, «une pluie de critiques s'est abattue sur le Conseil communal». Et ce dernier de poursuivre: «Nous ne relèverons pas les termes utilisés, mais «l'objet» peut être vu dans le monde entier par le biais d'internet, et la réticence de familles à y déposer l'urne d'un parent défunt nous a décidé à reprendre ce dossier.» Aussi l'exécutif cressiaquois proposera-t-il la construction d'un columbarium identique à celui se trouvant dans la partie est du cimetière.

Un autre crédit de 30 000 francs visera à rénover une partie d'un mur de soutien au chemin de Bellevue, tandis qu'un montant de 15 000 francs sera demandé pour une étude censée diminuer les risques d'inondation causés par le Ruhaut. ● **FUV**



En été 2010 déjà, des opposants se manifestaient. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

CRESSIER Une trentaine de collaborateurs de la société travailleront sur le site des Cordelles.

Le groupe Colas installe une unité de recyclage

Leader mondial dans la construction et l'entretien d'infrastructures de transport, le groupe Colas va installer un site de recyclage de matériaux à Cressier, au lieu-dit les Cordelles, entre l'autoroute A5 et la raffinerie. Pour l'heure, l'entreprise, qui en est au tout début de son implantation, a commencé par préparer le terrain et a disposé plusieurs pavillons préfabriqués destinés à accueillir la trentaine de collaborateurs qui y travailleront.

Formalités terminées

Sur cette grande parcelle située depuis longtemps en zone industrielle, Colas a acquis près de 10 000 m² de terrain, soit la moitié nord de la zone, qu'il complètera avec une surface supplémentaire de 7000 m² à l'ouest du site. Le reste de la zone est occupé par l'entreprise de transports Gutmann. «L'étude d'impact est terminée, la



L'entreprise Colas, qui en est au tout début de son installation, va encore construire des unités de stockage de matériaux. DAVID MARCHON

mise à l'enquête également, le terrain a été rendu étanche à 100%, le permis de construire obtenu, nous respectons donc toutes les normes légales requises», résume l'un des cadres de Colas, l'ingénieur Pierre Hunziker, en charge de

cette installation, qui se félicite par ailleurs du bon accueil reçu à Cressier. Le siège neuchâtelois de la grande entreprise, actuellement installé rue de Bourgogne, à Neuchâtel, déménagera prochainement aux Cordelles.

L'administration de la société, un réfectoire, un vestiaire et un grand couvert pour machines trouveront notamment place sur le site, de même que des unités de stockage de matériaux.

La filiale de Cressier est spécialisée dans la valorisation de matériaux issus de réfections routières comme le béton, les gravas ou les enrobés bitumineux. Ces matières sont triées, concassées puis servent à la fabrication de nouveaux enrobés routiers, avec des taux de recyclage atteignant cent pour cent.

«Ni poussières, ni odeurs»

Le procédé est basé sur un malaxage à froid, il ne dégage donc «ni CO₂, ni fumées, ni émanations nocives, ni poussières, ni odeurs», assure Pierre Hunziker. «Seules les périodes consacrées au concassage, deux à trois fois par an, provoqueront du bruit, mais l'emplacement que nous oc-

cupons, entre autoroute et raffinerie, ne devrait pas beaucoup déranger les habitants du village», ajoute l'ingénieur. Nous bénéficions aussi dans l'utilisation de cette méthode des très nombreuses études effectuées au sein du groupe. Le procédé est non seulement respectueux de l'environnement, mais il permet d'importantes économies d'énergie, de transports et de matériaux de base.»

Un groupe mondial

Colas, dont le siège mondial est à Paris, emploie plus de 66 000 personnes dans cinquante pays, dont 800 en Suisse. Son chiffre d'affaires global a atteint 12,4 milliards d'euros en 2011. Le groupe assure toute la gamme des prestations en matière d'infrastructures routières, ferroviaires et aériennes. Dans la région, Colas a notamment repris l'entreprise Hans Marti SA, qui est devenue Colas Neuchâtel. ● **JACQUES GIRARD**

NEUCHÂTEL

Comminot repris sur Optic 2000

A 75 ans, l'opticien Remy Comminot met fin à un long parcours professionnel. L'entreprise Comminot optométristes SA, active depuis 1903 et trois générations à Neuchâtel, continuera à servir sa clientèle dans le magasin voisin d'Optic 2000, rue de l'Hôpital.

Remy Comminot a participé à de nombreuses révolutions dans le domaine de l'optique. «Il a notamment adapté les premiers verres de contact, ou les premiers verres Varilux dans le canton», a indiqué hier Optic 2000 dans un communiqué.

En l'absence d'une continuité familiale, il a choisi son confrère optométriste pour lui succéder: «Les clients de Comminot trouveront chez Optic 2000, dès octobre, la continuité du suivi de leur dossier». Denis Becker, collaborateur de Remy Comminot, poursuivra son activité, «assurant ainsi une réelle continuité». ● **COMM-RÉD**